

L'hon. M. Pickersgill: Je suis certain que le très honorable représentant ne vise pas à brouiller les faits. Tout a commencé sous le gouvernement St-Laurent dont je faisais partie.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, ce gouvernement a laissé beaucoup de choses en plan, et en voilà une. J'étais pour féliciter le ministre de son excellente réponse, mais il a tout gâché maintenant.

Est-ce à dire que le ministère de la Défense des États-Unis n'a pas informé le Canada quant à son attitude à cet égard? J'en serais très étonné.

L'hon. M. Pickersgill: Je n'ai rien dit de semblable. J'ai dit que pour autant que je sache, avant même que nous nous rendions à cette conférence, le ministère de la Défense des États-Unis n'allait pas y participer. Je pense qu'on pourra prouver que c'est exact, mais j'estime que les membres du gouvernement canadien ont bien tort de commenter la politique et l'administration des États-Unis.

Puisque le très honorable représentant a évoqué un point tout à fait hors de propos, puis-je signaler que j'assistais à la pose du câble à Clarendville (Terre-Neuve), à titre de représentant du gouvernement du Canada, avant même que le très honorable représentant devienne le chef de son parti.

LES POIDS ET MESURES

PRÉPARATIFS À L'ADOPTION DU SYSTÈME MÉTRIQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Léon Balcer (Trois-Rivières): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser la question suivante au ministre suppléant du Commerce. Attendu que 90 p. 100 de la population du globe, y compris l'Europe, la Russie, le Japon, la Chine, l'Inde et toute l'Amérique du Sud, a adopté le système métrique et que, parmi les autres nations qui ne l'ont pas encore adopté, seul le Canada n'a encore rien fait pour se préparer à ce changement nécessaire et inévitable, le ministre suppléant aurait-il l'obligeance de dire à la Chambre quand le gouvernement décidera d'assumer ses responsabilités et de se préparer à cet événement?

M. l'Orateur: Je crois saisir le sens de la question. Elle est très intéressante et je crois qu'elle le serait encore davantage si nous pouvions la voir écrite. L'honorable député aurait-il l'obligeance de la faire inscrire au *Feuilletton*?

LES FINANCES

ABOLITION DE LA TAXE SUR LES MATÉRIAUX ET L'OUTILLAGE DE CONSTRUCTION

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Michael Starr (Ontario): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre des Finances? Vu que le taux du chômage, en juin dernier, n'était que de quatre dixième p. 100 inférieur au taux de l'an dernier et seulement d'un demi pour cent inférieur au taux de 1962—en fait, environ 22,000 chômeurs de moins que l'année dernière—le ministre voudrait-il songer maintenant à soulager l'industrie du bâtiment de ce fardeau de la taxe de vente de 11 p. 100?

L'hon. Walter L. Gordon (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je pense que nous avons répondu plusieurs fois à cette question.

L'hon. M. Starr: Devant les chiffres actuels du chômage, le ministre des Finances n'aurait-il pas changé d'idée?

L'hon. M. Gordon: Non, monsieur l'Orateur, le ministre des Finances n'a pas changé d'idée là-dessus.

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

ONTARIO—PRÉPARATION D'UNE CAUSE RELATIVE AUX PAMPHLETS RACISTES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de la Justice? Est-il vrai que la Gendarmerie royale du Canada n'a pas encore fourni de renseignements au procureur général de l'Ontario pour l'aider à préparer une cause ayant trait à la large diffusion des écrits haineux, comme le ministre l'avait promis à la Chambre il y a deux mois?

L'hon. Guy Favreau (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je discuterai cette question lundi avec les autorités en cause et je ferai rapport à la Chambre aussitôt que possible.

BILL VISANT À L'ABOLITION DE LA PEINE CAPITALE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Justice. Il y a huit jours, je lui ai demandé si le gouvernement voudrait consacrer certaines heures réservées à l'étude de mesures d'initiative ministérielle pour faire étudier le bill numéro C-12, inscrit au nom du député de Danforth, ou présenter son propre projet de loi en vue d'abolir la peine capitale au Canada.